

Procès verbal du Conseil d'école extraordinaire
Jeudi 28 mai 2020
Ecoles du RPI Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

Présents :

Mme Berthelot Inspectrice de l'Education Nationale

M Gauquelin

M Guillouard } commune

Mme Lemarquand } commune de Basly

M Pucelle } de Colomby-

Mme Halluin

M Allais } Anguerny

Mme Foulon

M Delahaye

Mme Vincent

Mme Marguerite } commune d'Anisy

Mme Gibon

M Nigen

Mme Beunard

Mme Gatier } directrices

Mme Lemore } et

Mme Lemore } enseignantes

Mme Lemore } RPI

Mme Bertrand

Mme Dechamps

M Dufay

M Lemarinel

délégués des parents d'élèves

Mme Letellier

Mme Le Marquis

M Marnier

M Poisson

Excusés : Mme Jahouel et M Le Bret

Présentation des étapes de la reprise des écoles du RPI le 2/06/20:

Le 12 mai lors de la première reprise, la maternelle a ainsi accueilli les élèves de GS qui le souhaitent soit 24 élèves (sur 31) en deux groupes, deux jours par semaine chacun.

Ces élèves ont retrouvé leur classe et leurs enseignantes.

A l'école élémentaire, ce sont les classes de CP et de CM2 qui ont retrouvé le chemin de l'école : 9 CP tous les jours et 24 CM2 en deux groupes en alternance un jour sur deux.

Le 2/06, ce sont tous les autres niveaux qui vont faire leur rentrée.

Pour la maternelle :

TPS/PS	PS/MS	GS	TOTAL
13	16	26	55 soit 64% des élèves

- Les élèves de GS en deux groupes tous les jours.

L'Education Nationale a mis à disposition M Fleury, remplaçant rattaché à l'école pour accueillir un groupe de grands dans la grande salle aménagée pour les besoins.

- Les élèves de la classe de Mme Mellinger en alternance 1 jour sur 2 pour certains ou tous les jours pour les prioritaires.

- Les élèves de la classe des TPS/PS, en alternance également pour certains ou tous les jours pour les prioritaires.

Il ne sera plus possible d'accueillir de nouveaux élèves entre le 2/06 et le 4/07.

Le SIVOS a mis à disposition 4 personnels pour le repas de midi, un pour chaque groupe. Sur le temps scolaire, une ATSEM restera dans le bâtiment principal pour aider les 3 groupes, une autre ATSEM sera dans le préfabriqué des grands. Mme Lemarquand précise que les 3 ATSEM de l'école sont actuellement en arrêt maladie. Il faut donc les remplacer.

Il y a une personne qui s'occupera de la désinfection des toilettes de l'école en fin de matinée, après le repas et dans l'après-midi. L'ensemble des locaux sera désinfecté après la classe et le départ des enfants de la garderie.

La garderie du matin et du soir reste ouverte mais uniquement aux enfants qui l'ont utilisée jusque-là.

En élémentaire :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
10 sur 16	11 sur 19	31 sur 38	16 sur 24	27 sur 28	95 soit 76%

A partir du 2/06, les élèves de CP et de CM2 seront accueillis un jour sur deux.

Mme Troisemenaines, remplaçante rattachée à l'école d'Anguerny restera sur l'école pour prendre un groupe.

Il y aura 3 groupes à Colomby-Anguerny et 2 à Anisy.

Il y aura une garderie dans les deux écoles élémentaires qui sera accessible aux enfants déclarés prioritaires le 15/05.

Les parents sont agréablement étonnés de la mobilisation de personnels supplémentaires en quelques jours.

Mme Vincent précise que l'accueil de tous à l'école était entravé par le nombre important d'élèves souhaitant revenir en classe, le manque de personnel enseignant et de personnel de collectivité.

L'effort de tous a permis de répondre positivement aux attentes des parents.

Mme Berthelot félicite l'équipe enseignante de la maternelle qui s'est pleinement investie dans l'accueil des enfants des personnes prioritaires tout au long de ces mois de confinement. Elle explique que l'organisation a été compliquée à mettre en place sur le RPI du fait des 3 sites. Elle remercie l'implication de tous pour trouver des solutions.

En cas de nouvelles inscriptions, il faudra que les collectivités trouvent des bénévoles pour l'accueil.

Le lien avec les familles qui n'ont pas remis leur enfant à l'école sera maintenu par les enseignants.

Les parents regrettent le manque de communication et de concertation du SIVOS durant toute cette période. Ils auraient souhaité être associés à l'organisation des différentes étapes de la reprise.

M Allais le reconnaît et promet d'en tirer des leçons pour l'avenir.

Les élus argumentent qu'ils ont toujours eu la volonté rouvrir les écoles malgré les difficultés rencontrées mais qu'ils n'ont effectivement pas communiqué sur leurs intentions. Il est envisagé qu'un parent puisse être associé et consulté lors de la prise de décisions.

M Dufay, délégué des parents souhaite savoir si des assouplissements du protocole sanitaire sont à envisager de la part de l'Education Nationale .Mme Berthelot indique qu'elle n'a pas d'information venant du ministère à ce sujet, qu'il est très lourd en effet mais que les enseignantes l'ont adapté à l'âge de leurs élèves.

M Lemarinel s'interroge sur le maintien de ces moyens humains en cas de poursuite du protocole à la rentrée de septembre. Le SIVOS indique qu'il fera au mieux selon la situation. Mme Berthelot ne peut pas s'avancer sur la mise à disposition d'enseignants remplaçants car leur nombre est en baisse pour la rentrée et ils sont normalement dédiés au remplacement des enseignants en arrêt de maladie ou en congé maternité.

Les parents suggèrent de réfléchir dès à présent à la poursuite de cette situation pour la rentrée de septembre afin d'anticiper les difficultés.

M Lemarinel questionne les écoles sur les problèmes de communication avec les familles.

Mme Vincent indique qu'une famille s'est plaint de ne pas avoir de réponse à un mail envoyé à l'école pour la reprise. Néanmoins, elle s'étonne de ne pas avoir été contactée par téléphone et rappelle que l'école a été ouverte durant tout le confinement de 7h30 à 18h30, que chaque fois qu'un mail a été envoyé à l'école, un réponse a été renvoyée quelque soit le jour y compris le week-end.

Pour les parents non connectés, les enseignantes se sont déplacées au domicile des familles pour communiquer et apporter les outils pédagogiques.

Les enseignantes font part de leur plaisir de reprendre le chemin de leur classe, les élus de voir les enfants réinvestir leurs écoles.

Secrétaires de séance : Mme Gibon et Mme Vincent